



Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INFCIRC/2/Rev. 26

26 novembre 1971

Distr. GENERALE

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

MEMBRES DE L'AGENCE

Au 20 novembre 1971

Au 20 novembre 1971, l'Agence comptait les cent deux Membres énumérés ci-après [1]. Il est à noter que la République Arabe Unie et la République démocratique du Congo sont devenues la République Arabe d'Egypte et la République du Zaïre les 2 septembre et 27 octobre 1971 respectivement.

Afghanistan	France	Panama
Afrique du Sud	Gabon	Paraguay
Albanie	Ghana	Pays-Bas
Algérie	Grèce	Pérou
Allemagne (République fédérale d')	Guatemala	Philippines
Arabie Saoudite	Haïti	Pologne
Argentine	Hongrie	Portugal
Australie	Inde	République Arabe Libyenne
Autriche	Indonésie	République Arabe Syrienne
Belgique	Irak	République Dominicaine
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Iran	République khmère
Birmanie	Irlande	Roumanie
Bolivie	Islande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Brésil	Israël	Saint-Siège
Bulgarie	Italie	Sénégal
Cameroun	Jamaïque	Sierra Leone
Canada	Japon	Singapour
Ceylan	Jordanie	Soudan
Chili	Kenya	Suède
Chine	Koweït	Suisse
Chypre	Liban	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Colombie	Libéria	Thaïlande
Corée (République de)	Liechtenstein	Tunisie
Costa Rica	Luxembourg	Turquie
Côte-d'Ivoire	Madagascar	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Cuba	Malaysia	Union des Républiques socialistes soviétiques
Danemark	Mali	Uruguay
Egypte (République Arabe d')	Maroc	Venezuela
El Salvador	Mexique	Viet-Nam
Equateur	Monaco	Yougoslavie
Espagne	Niger	Zaïre (République du)
Etats-Unis d'Amérique	Nigeria	Zambie
Ethiopie	Norvège	
Finlande	Nouvelle-Zélande	
	Ouganda	
	Pakistan	

[1] Les dates auxquelles les Etats sont devenus Membres en ratifiant ou en acceptant le Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42/Rev. 7.